

13.4 Finances publiques locales

En 2011, les recettes des **administrations publiques locales** augmentent de 2,5 %. Les recettes ayant été plus dynamiques que les dépenses, qui progressent de 2,3 %, leur besoin de financement est plus faible qu'en 2010. Les collectivités locales dégagent en 2011 des capacités d'**autofinancement** plus importantes que l'année précédente.

L'intercommunalité à fiscalité propre couvre, fin 2011, 96 % des communes et près de 90 % de la population française. Les **établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)** à fiscalité propre rassemblent aujourd'hui 35 303 communes et 59,3 millions d'habitants. L'intégration fiscale se poursuit : hors reversements fiscaux, la part des **groupements de communes à fiscalité propre** dans les dépenses totales du secteur communal est de 23 %. En 2011, le bloc communal perçoit pour la première fois les nouveaux impôts économiques liés à la réforme de la **fiscalité locale** et bénéficie de la redistribution des produits des taxes ménages. Les communes, dont le schéma traditionnel de dépenses d'équipement lié au cycle électoral a été modifié par le plan de relance de 2009, accroissent sensiblement leur niveau d'investissement. En 2011, les **dépenses d'intervention** représentent environ 18 % des dépenses de fonctionnement pour le bloc communal.

Les départements bénéficient d'un environnement économique favorable en 2011, grâce au dynamisme du marché des transac-

tions immobilières. Leurs recettes de fonctionnement augmentent de 4 %. Pour la deuxième année consécutive, ils accroissent leur capacité d'autofinancement, malgré des charges d'aide sociale toujours soutenues. Ceci leur permet de limiter l'augmentation de leur stock de dette et ils freinent par ailleurs leurs projets d'investissement : les dépenses d'équipement direct chutent à nouveau en 2011 (- 6 %) mais moins qu'en 2010.

Les budgets régionaux, après une nette baisse en 2010, progressent en 2011. Les dépenses d'intervention, qui représentent pour les régions comme pour les départements environ deux tiers des dépenses de fonctionnement, augmentent sensiblement. Les régions, qui ont intégré plus de 53 000 emplois transférés depuis 2005, maîtrisent la croissance de leurs frais de personnel. Si leurs recettes de fonctionnement augmentent moins vite que leurs dépenses, leur épargne brute reste en légère progression, dégageant ainsi des marges d'autofinancement. Elles optent également pour une reprise modérée de l'effort d'investissement après la chute de 2010. Le budget d'investissement se redresse de 3 %, la hausse portant sur les subventions tandis que les dépenses d'équipement reculent pour la deuxième année consécutive. Dans le même temps, les régions confirment leurs efforts de limitation de leur endettement : le montant des remboursements de dette est supérieur de 10 % à celui de 2010. ■

Définitions

Collectivités territoriales : structures administratives françaises, distinctes de l'administration de l'État, qui doivent prendre en charge les intérêts de la population d'un territoire précis. Sont définies comme collectivités territoriales : les communes, les départements et les départements d'outre-mer, les régions et les régions d'outre-mer, les collectivités à statut particulier et les collectivités d'outre-mer.

Administrations publiques locales, dépenses d'intervention des collectivités locales, établissement public de coopération intercommunale (EPCI), fiscalité locale, groupement de communes à fiscalité propre, taux d'autofinancement : voir rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « La fiscalité directe locale en 2012 : une progression différenciée des produits selon les taxes », *Bulletin d'informations statistiques* n° 92, DGCL, décembre 2012.
- « Les budgets primitifs des collectivités locales en 2012 », *Bulletin d'informations statistiques* n° 90, DGCL, septembre 2012.
- « Les finances des collectivités locales en 2012 », Observatoire des finances locales, juillet 2012.
- « Les comptes des administrations publiques en 2011 », *Insee Première* n° 1400, mai 2012.
- « Les collectivités locales en chiffres 2012 », DGCL, avril 2012.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr, rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

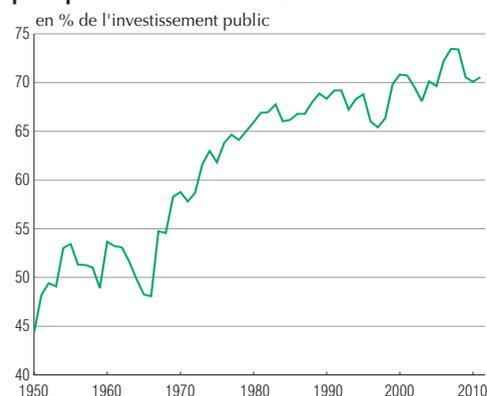
Volume budgétaire des collectivités locales en 2012

en milliards d'euros

Dépenses totales	Montants	12/11 en %
Communes	96,3	2,4
Départements	70,3	0,9
Régions	27,4	0,8
Total collectivités territoriales	193,9	1,6
Groupements de commune à fiscalité propre	39,6	3,8
Ensemble collectivités territoriales et groupements à fiscalité propre	223,8	2,1

Champ : montants hors gestion active de la dette, hors péréquation horizontale.
Source : DGCL, budgets primitifs 2011 et 2012.

Poids des investissements des administrations publiques locales de 1950 à 2011



Source : Insee, comptes nationaux - base 2005.

Structure de la fiscalité locale en 2010

en milliards d'euros

Nature des impôts	Communes et groupements ¹	Départ.	Régions	Total
Taxe d'habitation	11,51	5,73	///	17,24
Taxe sur le foncier bâti	14,33	7,28	1,92	23,52
Taxe sur le foncier non bâti	0,83	0,06	0,01	0,90
Compensation relais de la taxe prof.	19,13	9,98	3,38	32,48
Produits votés des 3 taxes et compensation relais de la taxe prof.	45,79	23,04	5,31	74,14
Taxe d'enlèvement des ord. mén.	5,68	///	///	5,68
Droits de mutation à titre onéreux	1,99	7,07	///	9,06
Taxe intérieure sur les prod. pétroliers	///	6,19	3,88	10,07
Versement aux transp. en commun	6,08	///	///	6,08
Taxe spéc. sur les conv. d'assurance	///	3,21	///	3,21
Taxe sur les cartes grises	///	///	1,92	1,92
Taxe sur l'électricité	1,00	0,51	///	1,51
Impôts et taxes d'outre-mer	0,78	0,17	0,50	1,45
Autres taxes	1,44	0,38	1,00	2,82
Autres contributions²	16,97	17,52	7,31	41,80
Total des taxes	62,77	40,56	12,61	115,94

1. Y compris les syndicats.
2. Hors taxes liées à l'urbanisme.
Sources : DGFiP ; DGCL.

Finances des collectivités territoriales et groupements à fiscalité propre

en milliards d'euros

	2010 (r)	2011 (p)	11/10 en %
Dépenses de fonctionnement hors intérêts de dette	144,9	148,6	2,6
<i>dont : achats et charges externes</i>	<i>28,5</i>	<i>29,1</i>	<i>2,1</i>
<i> frais de personnel</i>	<i>51,7</i>	<i>53,0</i>	<i>2,4</i>
<i> dépenses d'intervention</i>	<i>60,0</i>	<i>61,7</i>	<i>2,9</i>
Recettes de fonctionnement	178,9	185,5	3,7
<i>dont : impôts et taxes</i>	<i>108,6</i>	<i>110,7</i>	<i>1,9</i>
<i> concours de l'État</i>	<i>49,4</i>	<i>52,5</i>	<i>6,3</i>
Épargne de gestion	34,0	36,9	8,5
Intérêts de dette	3,9	4,3	8,9
Épargne brute	30,1	32,7	8,5
Dépenses d'investissement hors rembours.	52,0	53,9	3,7
Recettes d'investissement hors emprunts	20,2	20,2	0,4
Dépenses totales hors rembours. de dette	200,8	206,8	3,0
Recettes totales hors emprunts	199,0	205,8	3,4
Besoin de financement	-1,8	-1,0	///
Remboursements de dette	12,0	12,4	3,5
Emprunts	16,1	15,8	-1,3
Dettes totales au 31 décembre	124,3	127,8	///

Note : les montants sont calculés hors gestion active de la dette.
Source : DGFiP.

Dépenses au titre des compétences transférées aux collectivités locales

en millions d'euros

	2010 (r)	2011 (r)	2012 (p)
Aux départements			
Aide sociale ¹	33 678	35 124	36 136
<i>dont : RSA²</i>	<i>8 603</i>	<i>9 208</i>	<i>9 450</i>
<i> alloc. pers. d'autonomie (APA)</i>	<i>5 372</i>	<i>5 491</i>	<i>5 618</i>
Collèges	4 304	4 385	4 353
Serv. dép. d'incendie et de secours	2 386	2 409	2 473
Aux régions			
Formation prof. continue et apprent.	5 052	5 049	5 061
Enseignement	6 326	6 264	6 288
Transport ferroviaire de voyageurs	3 195	3 087	3 295

1. Dépenses des fonctions prévention médico-sociale, action sociale (hors RMI et APA), RMI, APA et RSA.
2. Le RSA s'est substitué au RMI le 1er juin 2009.
Sources : DGCL ; DGFiP.

Concours financiers de l'État aux collectivités territoriales en 2012

en milliards d'euros

	Montants	Part en %
Dotation globale de fonctionnement DGF	41,4	67,8
Fonds de compensation de la TVA FCTVA	5,5	9,0
Compensations d'exonération	3,2	5,2
Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle	3,4	5,5
Autres prélèvements sur recettes	2,1	3,5
Prélèvements sur recettes	55,6	91,0
Mission Relations avec les collec. territoriales	2,6	4,2
Dotation gén. de décentr. formation prof.	1,7	2,8
Amendes	0,7	1,1
Financement national du développement et de modernisation de l'apprentissage	0,6	0,9
Total (hors prélèvements exceptionnels)	61,1	100,0

Source : DGCL.